



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 03 août 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Monsieur le Maire
de la Commune de
57690 HALLERING

Affaire suivie par **Pascal RIDGEN**

pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un système d'assainissement des eaux usées (lagunage et filtre planté de roseaux) de Marange et Hallering

Mesures d'affichage

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réalisation d'un système d'assainissement des eaux usées
(lagunage et filtre planté de roseaux) de Marange-Hallering**

Ce dossier a été déposé par : District Urbain de Faulquemont (DUF) Communauté de communes.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2017-00056** en date du 06 avril 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau
p.i. La chargée de mission police de l'eau

Chantal BICHLER

